

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CLAPIERS (1)

Numéro SIRET : 21340077300015

POSTE COMPTABLE : PERCEPTEUR DE MAUGUIO

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : MAIRIE DE CLAPIERS (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	44
A5 - Etalement des provisions	45
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	49
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	50
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	51
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	52
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	58
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.6 - Etat des engagements reçus	60
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	66
C3.2 - Liste des établissements publics créés	67
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	70

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

CLAPIERS
MAIRIE DE CLAPIERSBP
2015

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE):	5450
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>):	269
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère:	
Montpellier Méditerranée Métropole	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 581 461	3 661 666	987,660544	1 036,902501

Informations financières - ratios(2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	910,06	1 029,00
2	Produit des impositions directes/population	497,86	448,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	991,60	1 167,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	439,04	385,00
5	Encours de dette/population	758,33	881,00
6	DGF/population	181,09	203,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SOURCE : <http://aiize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/detail.php> (Les comptes des communes - données 2013)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 484 236,00	5 464 236,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 20 000,00
-		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 484 236,00	5 484 236,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 802 306,70	1 987 383,88
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	650 453,87	440 952,12
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 24 424,57
-		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 452 760,57	2 452 760,57

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 936 996,57	7 936 996,57
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 155 753,00	0,00	1 119 637,00	1 119 637,00	1 119 637,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 757 318,00	0,00	2 729 869,00	2 729 869,00	2 729 869,00
014	Atténuations de produits	1 465,00	0,00	364 208,00	364 208,00	364 208,00
65	Autres charges de gestion courante	375 223,00	0,00	376 445,00	376 445,00	376 445,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 289 759,00	0,00	4 590 159,00	4 590 159,00	4 590 159,00
66	Charges financières	169 460,00	0,00	163 750,00	163 750,00	163 750,00
67	Charges exceptionnelles	6 690,00	0,00	185 916,00	185 916,00	185 916,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 465 909,00	0,00	4 959 825,00	4 959 825,00	4 959 825,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	375 915,00		351 911,00	351 911,00	351 911,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	195 000,00		172 500,00	172 500,00	172 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		570 915,00		524 411,00	524 411,00	524 411,00
TOTAL		5 036 824,00	0,00	5 484 236,00	5 484 236,00	5 484 236,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 484 236,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	418 341,00	0,00	901 070,00	901 070,00	901 070,00
73	Impôts et taxes	2 988 662,00	0,00	2 937 626,00	2 937 626,00	2 937 626,00
74	Dotations et participations	1 126 248,00	0,00	962 919,00	962 919,00	962 919,00
75	Autres produits de gestion courante	353 283,00	0,00	357 340,00	357 340,00	357 340,00
Total des recettes de gestion courante		4 936 534,00	0,00	5 208 955,00	5 208 955,00	5 208 955,00
76	Produits financiers	40,00	0,00	35,00	35,00	35,00
77	Produits exceptionnels	35 250,00	0,00	195 246,00	195 246,00	195 246,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 971 824,00	0,00	5 404 236,00	5 404 236,00	5 404 236,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	65 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		65 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL		5 036 824,00	0,00	5 464 236,00	5 464 236,00	5 464 236,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 484 236,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	464 411,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	67 152,00	49 469,48	32 832,00	32 832,00	82 301,48
204	Subventions d'équipement versées	6 365,00	0,00	132 250,00	132 250,00	132 250,00
21	Immobilisations corporelles	1 629 854,00	595 656,39	821 854,70	821 854,70	1 417 511,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 703 371,00	645 125,87	986 936,70	986 936,70	1 632 062,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	325 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	350 000,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	5 328,00	410 370,00	410 370,00	415 698,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 053 371,00	650 453,87	1 742 306,70	1 742 306,70	2 392 760,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	65 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	65 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL	2 118 371,00	650 453,87	1 802 306,70	1 802 306,70	2 452 760,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 760,57
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	448 716,00	389 975,00	0,00	0,00	389 975,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	305 328,00	6 689,00	300 000,00	300 000,00	306 689,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	754 044,00	396 664,00	300 000,00	300 000,00	696 664,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	327 285,05	44 288,12	122 328,00	122 328,00	166 616,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	583 775,58	0,00	599 946,88	599 946,88	599 946,88
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	943 760,63	44 288,12	747 274,88	747 274,88	791 563,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	415 698,00	415 698,00	415 698,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 697 804,63	440 952,12	1 462 972,88	1 462 972,88	1 903 925,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	375 915,00		351 911,00	351 911,00	351 911,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	195 000,00		172 500,00	172 500,00	172 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		570 915,00		524 411,00	524 411,00	524 411,00
TOTAL		2 268 719,63	440 952,12	1 987 383,88	1 987 383,88	2 428 336,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	24 424,57
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 760,57
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	464 411,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 119 637,00		1 119 637,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 729 869,00		2 729 869,00
014	Atténuations de produits	364 208,00		364 208,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	376 445,00		376 445,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élués (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	163 750,00	0,00	163 750,00
67	Charges exceptionnelles	185 916,00	0,00	185 916,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	172 500,00	172 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		351 911,00	351 911,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 959 825,00	524 411,00	5 484 236,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 484 236,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	320 000,00	0,00	320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	82 301,48	0,00	82 301,48
204	Subventions d'équipement versées	132 250,00	0,00	132 250,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 417 511,09	60 000,00	1 477 511,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	25 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	415 698,00	0,00	415 698,00
481	Chargés à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 392 760,57	60 000,00	2 452 760,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 760,57
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	901 070,00		901 070,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes	2 937 626,00		2 937 626,00
74	Dotations et participations	962 919,00		962 919,00
75	Autres produits de gestion courante	357 340,00	0,00	357 340,00
76	Produits financiers	35,00	0,00	35,00
77	Produits exceptionnels	195 246,00	0,00	195 246,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 404 236,00	60 000,00	5 464 236,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	20 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 484 236,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	166 616,12	0,00	166 616,12
13	Subventions d'investissement	389 975,00	0,00	389 975,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	306 689,00	0,00	306 689,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	25 000,00
28	Amortissement des immobilisations		172 500,00	172 500,00
29	Prov. dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	415 698,00	0,00	415 698,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		351 911,00	351 911,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 303 978,12	524 411,00	1 828 389,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	24 424,57
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	599 946,88
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 452 760,57
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 155 753,00	1 119 637,00	1 119 637,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	30,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	21 110,00	17 500,00	17 500,00
60612	Energie - Electricité	140 520,00	114 600,00	114 600,00
60613	Chauffage urbain	31 150,00	20 600,00	20 600,00
60621	Combustibles	2 700,00	5 900,00	5 900,00
60622	Carburants	13 450,00	14 200,00	14 200,00
60623	Alimentation	14 370,00	10 570,00	10 570,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 550,00	11 900,00	11 900,00
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 000,00	32 050,00	32 050,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	10 200,00	10 200,00
60636	Vêtements de travail	9 500,00	8 700,00	8 700,00
6064	Fournitures administratives	14 050,00	13 850,00	13 850,00
6067	Fournitures scolaires	28 000,00	28 400,00	28 400,00
6068	Autres matières et fournitures	31 795,00	30 350,00	30 350,00
611	Contrats de prestations de services	359 985,00	369 637,00	369 637,00
6135	Locations mobilières	9 240,00	5 200,00	5 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 305,00	5 600,00	5 600,00
61521	Entretien terrains	500,00	500,00	500,00
61522	Entretien bâtiments	34 400,00	30 000,00	30 000,00
61523	Entretien voies et réseaux	8 650,00	7 200,00	7 200,00
61524	Entretien bois et forêts	16 000,00	21 500,00	21 500,00
61551	Entretien matériel roulant	19 600,00	19 000,00	19 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 900,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	47 285,00	41 325,00	41 325,00
616	Primes d'assurances	32 463,00	33 700,00	33 700,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 390,00	4 500,00	4 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 470,00	18 190,00	18 190,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	28 950,00	24 500,00	24 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	920,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	12 800,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	3 200,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	63 550,00	57 500,00	57 500,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	700,00	700,00
6237	Publications	25 200,00	25 700,00	25 700,00
6238	Divers	2 300,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	5 900,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	3 000,00	2 800,00	2 800,00
6257	Réceptions	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	14 400,00	15 200,00	15 200,00
6262	Frais de télécommunications	22 210,00	21 560,00	21 560,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	665,00	665,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 025,00	2 500,00	2 500,00
62875	Remb: frais aux communes membres du GFP	950,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 100,00	1 400,00	1 400,00
63512	Taxes foncières	8 400,00	37 430,00	37 430,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	635,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 400,00	8 710,00	8 710,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 757 318,00	2 729 869,00	2 729 869,00
6331	Versement de transport	31 969,00	31 844,00	31 844,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 991,00	7 961,00	7 961,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 520,00	24 814,00	24 814,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 353 632,00	1 341 138,00	1 341 138,00
64112	NET, SFT, indemnité résidence	53 287,00	49 107,00	49 107,00

→ 2 757 318 - 19 600 = 2 737 718 et 2 729 869
 BP 2014 2015

CLAPIERS - MAIRIE DE CLAPIERS - BP - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64118	Autres indemnités titulaires	232 466,00	215 279,00	215 279,00
64131	Rémunérations non tit.	97 761,00	93 578,00	93 578,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	12 330,00	12 330,00
64162	Emplois d'avenir	49 263,00	37 163,00	37 163,00
64168	Autres emplois d'insertion	75 802,00	98 210,00	98 210,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	281 512,00	291 782,00	291 782,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	412 856,00	411 749,00	411 749,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 260,00	14 653,00	14 653,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 138,00	48 138,00	48 138,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	43 030,00	42 920,00	42 920,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 231,00	9 203,00	9 203,00
6478	Autres charges sociales diverses	19 600,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 465,00	364 208,00	364 208,00
73921	Attribution de compensation	0,00	362 708,00	362 708,00
7398	Reverst., restitut* et prélèvt divers	1 465,00	1 500,00	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	375 223,00	376 445,00	376 445,00
6531	Indemnités	93 330,00	102 190,00	102 190,00
6532	Frais de mission	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 580,00	6 180,00	6 180,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 605,00	6 100,00	6 100,00
6535	Formation	500,00	250,00	250,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	11 000,00	11 000,00
6554	Contribut* organismes de regroupement	45 000,00	37 015,00	37 015,00
6558	Autres contributions obligatoires	20 798,00	20 710,00	20 710,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	12 000,00	12 000,00	12 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	46 300,00	48 000,00	48 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	146 110,00	131 000,00	131 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 289 759,00	4 590 159,00	4 590 159,00
66	Charges financières (b)	169 460,00	163 750,00	163 750,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 300,00	167 000,00	167 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-840,00	-3 250,00	-3 250,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 690,00	185 916,00	185 916,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	690,00	920,00	920,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	181 996,00	181 996,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 465 909,00	4 959 825,00	4 959 825,00
023	Virement à la section d'investissement	375 915,00	351 911,00	351 911,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	195 000,00	172 500,00	172 500,00
676	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	195 000,00	172 500,00	172 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		570 915,00	524 411,00	524 411,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		570 915,00	524 411,00	524 411,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 036 824,00	5 484 236,00	5 484 236,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 484 236,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	35 994,19
Montant des ICNE de l'exercice N-1	39 244,19
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 250,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	418 341,00	901 070,00	901 070,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	50 295,00	54 070,00	54 070,00
7062	Redevances services à caractère culturel	13 800,00	12 600,00	12 600,00
7066	Redevances services à caractère social	145 000,00	127 000,00	127 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	191 992,00	206 400,00	206 400,00
70688	Autres prestations de services	500,00	200,00	200,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	277 800,00	277 800,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	202 000,00	202 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 754,00	11 000,00	11 000,00
73	Impôts et taxes	2 988 662,00	2 937 626,00	2 937 626,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 519 712,00	2 713 350,00	2 713 350,00
7321	Attribution de compensation	31 450,00	0,00	0,00
7325	Fonds péréquation ress. Interco.,commun.	51 800,00	60 000,00	60 000,00
7328	Autres reversements de fiscalité	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	3 000,00	2 600,00	2 600,00
7337	Droits de stationnement	0,00	2 176,00	2 176,00
7351	<u>Taxe sur l'électricité</u>	135 000,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	14 500,00	14 500,00	14 500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	134 200,00	145 000,00	145 000,00
74	Dotations et participations	1 126 248,00	962 919,00	962 919,00
7411	Dotation forfaitaire	581 351,00	513 119,00	513 119,00
74121	Dotation de solidarité rurale	57 100,00	55 657,00	55 657,00
74127	Dotation nationale de péréquation	83 650,00	70 298,00	70 298,00
74712	Emplois d'avenir	34 911,00	26 551,00	26 551,00
74718	Autres participations Etat	82 960,00	40 293,00	40 293,00
7473	Participat° Départements	3 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	240 972,00	211 600,00	211 600,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	252,00	166,00	166,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 573,00	7 457,00	7 457,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	33 329,00	37 628,00	37 628,00
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	150,00	150,00	150,00
75	Autres produits de gestion courante	353 283,00	357 340,00	357 340,00
752	Revenus des immeubles	352 633,00	356 690,00	356 690,00
758	Produits divers de gestion courante	650,00	650,00	650,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 936 534,00	5 208 955,00	5 208 955,00
76	Produits financiers (b)	40,00	35,00	35,00
761	Produits de participations	40,00	35,00	35,00
77	Produits exceptionnels (c)	35 250,00	195 246,00	195 246,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	32 600,00	14 000,00	14 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50,00	50,00	50,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 600,00	181 196,00	181 196,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 971 824,00	5 404 236,00	5 404 236,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections(6) (7) (8)	65 000,00	60 000,00	60 000,00
722	Immobilisations corporelles	65 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section(9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		65 000,00	60 000,00	60 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 036 824,00	5 464 236,00	5 464 236,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	20 000,00
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 484 236,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-D.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	67 152,00	32 832,00	32 832,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	67 152,00	32 832,00	32 832,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	6 365,00	132 250,00	132 250,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 365,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	127 250,00	127 250,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 629 854,00	821 854,70	821 854,70
2111	Terrains nus	6 201,00	2 000,00	2 000,00
2112	Terrains de voirie	151 000,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	1 500,00	1 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	342,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	57 629,70	346 760,00	346 760,00
21316	Equipements du cimetière	3 812,40	8 840,00	8 840,00
21318	Autres bâtiments publics	500,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	60 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	343 870,29	334 815,83	334 815,83
2138	Autres constructions	0,00	5 000,00	5 000,00
2151	Réseaux de voirie	14 320,20	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	624 104,93	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	39 765,81	2 819,11	2 819,11
21538	Autres réseaux	58 703,40	3 766,00	3 766,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	30 594,00	1 308,00	1 308,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	43 603,96	33 849,28	33 849,28
2181	Installat° générales, agencements	46 280,32	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	57 860,00	2 000,00	2 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	64 030,07	59 316,80	59 316,80
2184	Mobilier	11 082,74	6 573,68	6 573,68
2188	Autres immobilisations corporelles	16 153,18	13 306,00	13 306,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 703 371,00	986 936,70	986 936,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	325 000,00	320 000,00	320 000,00
1641	Emprunts en euros	325 000,00	320 000,00	320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	25 000,00	25 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		350 000,00	345 000,00	345 000,00
45811	OPERATIONS SOUS MANDAT VOIRIE DEPENSES (6)	0,00	382 770,00	382 770,00
45812	OPERATIONS SOUS MANDAT DECI DEPENSES (6)	0,00	27 600,00	27 600,00
45814	OPERATIONS SOUS MANDAT URBANIMSE DEPENSES (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	410 370,00	410 370,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 053 371,00	1 742 306,70	1 742 306,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	65 000,00	60 000,00	60 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	65 000,00	60 000,00	60 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	15 000,00	15 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	12 000,00	15 000,00	15 000,00

